

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'opinion d'un américain, grand ami de la France, sur la situation de notre pays. Les commentaires de la presse étrangère ne nous permettent pas d'espérer l'approbation publique si nous refusons de ratifier.

M. Richard Collingham est aux Etats-Unis l'un des plus sûrs amis de la France. Il n'y a pas parmi ses compatriotes d'agent plus actif de la cause française. Sa partialité systématique en notre faveur nous assure donc que son jugement est le plus favorable sur lequel nous puissions compter. Il est intéressant de savoir comment il voit les choses. Une correspondance qu'il vient d'adresser au Temps nous renseigne à ce sujet.

D'abord, il y affirme que les Etats-Unis veulent la prospérité de l'Europe. Ne fût-ce que par intérêt ils désirent l'amélioration de la situation politique et de la stabilisation financière. Entre les grandes nations existe une solidarité effective, une imbricable communauté. De même que dans un corps, la maladie d'un membre affecte tout l'organisme, de même la déchéance et la ruine d'une nation se propage en funestes conséquences dans la société internationale.

Ceci établi, M. Robert Collingham examine la situation des trois grands pays d'Europe. L'Allemagne améliore peu à peu ses finances et se trouve en meilleur état qu'à l'époque où l'on écrivait le plan Dawes.

De l'Angleterre, il dit qu'après dix ans de paix elle est dans un grave état de dépression industrielle. « La Grande-Bretagne », ajoute-t-il, « traîne le poids d'un million de chômeurs avec une dette formidable et ses grandes industries vitales : charbon, textile et fer sont dans un marasme profond. »

Il en vient ensuite à la France et voici en quelques lignes le résumé de son opinion à notre sujet : « La France, ce, avec une activité et une organisation remarquables rationalisât et étendait son industrie, n'ayant qu'un contingent pour ainsi dire négligable de sans-travail. La France, riche déjà par son agriculture florissante, s'industrialisait. Sa production de fer faisait plus que doubler et ses exportations de machines s'accroissaient. Elle avait fait, seule, l'effort de ses réparations. »

Voilà comme on nous voit de dehors, et comment nous juge non pas des envieux et des jaloux, mais des amis qui constatent avec joie cette heureuse fortune.

Il faut que nous en prenions notre part. La France apparaît aux yeux du monde comme le pays le plus riche, le plus prospère et le plus heureux de toute l'Europe. C'est bien étonnant, mais c'est ainsi. Nous ne réussissons pas à nous faire plaindre. Nos jérémiades et nos lamentations sont jugées comme d'hypocrites procédés pour échapper à de justes réclamations.

On ajoute à cela que nous nous offrons un formidable budget de guerre qui semble pour le moins un luxe, sinon une menace de domination. On nous compare avec l'Italie sans ressources, avec la Belgique qui a dû stabiliser à un taux très inférieur au nôtre, avec l'Angleterre en pleine déchéance économique.

Puis, on se dit : pourtant ces trois pays ont ratifié sans regimber les arrangements passés avec eux pour acquitter leurs dettes. La France, seule, s'y refuse !...

M. Richard Collingham n'écrit pas cela. Il ne fait pas ces commentaires, mais on les devine, au travers de sa pensée, et ils résultent avec une logique irrésistible de toutes ses constatations. Un pareil état d'esprit chez nos meilleurs amis aurait bien dû faire prévoir l'échec humiliant auquel nous ont entraînés les nationalistes qui prétendent être les bons défenseurs des intérêts français.

Il permet de deviner quel effet ferait dans le monde un refus de ratification et si nous aurions à espérer quelque ménagement de nos créanciers !...

La polémique peut imaginer bien des arguties contre un tel état de fait ; elle n'y peut rien changer et la raison

ne peut trouver un seul argument sérieux à lui opposer.

Nous voudrions aussi que ces bons nationalistes si phatouilleux sur « l'honneur » et le « prestige » de la France se donnassent la peine de lire un peu la presse étrangère. Ils y constateraient avec tristesse, nous voulons le croire, combien l'attitude qu'ils préconisent, nous discrédite aux yeux de tous.

Hier, c'était la presse italienne brochant sur le thème à elle offert par le journal officiel du Duce, le *Tevere* qui écrivait : nous, Italiens, nous sommes une grande nation et, soucieux des engagements pris, nous payons nos dettes sans rechigner.

Les journaux anglais sont unanimes. Avec plus ou moins de ménagements, ils expriment tous la même opinion. Citons, entre autres, un extrait des *Daily News* constatant d'abord que la question des dettes est au gouvernement français ce que le chômage est au gouvernement britannique. Il ajoute ensuite :

« Mais il est grand temps que la France et le reste du monde se rendent compte que si elle étouffe les obligations relatives à ses dettes, la prospérité de la France s'écroulera. Il serait bon pour les Français de se rappeler qu'aucun changement de gouvernement ne peut renverser un fait économique. »

Ah ! vous complex, dites-vous, sur la justice du monde. Elle vous a déjà condamnés ! Vous croyez que dans votre résistance aux Etats-Unis, vous seriez approuvés et appuyés. Non, vous seriez blâmés et lâchés. Ce sont les Etats-Unis qu'on applaudirait. Vous auriez le monde contre vous.

C'est pénible à constater. Mais ce n'est pas parce que nous le désirerions que les choses seraient autres que ce qu'elles sont.

Et il en sera ainsi quel que soit le ministre au pouvoir. Ceux qui rêvent aujourd'hui — espérant faire mieux — de remplacer les ministres en exercice seraient bien ennuyés demain d'avoir été pris au mot.

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

PLAIDOYER POUR LE FRANÇAIS

Ainsi donc, ayant senti la nécessité, pour être un reflet du théâtre, d'accompagner de paroles les gestes rituels de ses acteurs, le cinéma cherche à réaliser ce problème et, après des essais dont bien des gens avaient apprécié l'insuffisance, on nous assure qu'un système serait un point. Il aurait obtenu l'exact synchronisme qui doit faire que la voix correspond avec précision au geste de l'acteur, qu'elle l'accompagne et qu'elle le complète, s'adaptant à son attitude et à ses jeux de physionomie. Ceci nous priverait de ces séances de lecture sur tableau noir dont nous avons dit que c'était la grande faiblesse du cinéma.

C'est indiquer, par cela même, l'importance de la découverte et également son intérêt. Mais où l'histoire, pour nous Français, nous paraît perdre beaucoup de cette valeur qu'on y pourrait attacher, c'est quand les inventeurs, couverts par un brevet, émettent la prétention de venir projeter en France des films conçus selon la technique nouvelle, mais dans lesquels le dialogue serait exclusivement écrit en anglais.

Certes, on le sait et on le voit, nous sommes pleins de faiblesse pour nos amis d'Angleterre et pour leurs cousins germains les Américains. Parcourez, si vous en avez le loisir, les quartiers de Paris que l'on a coutume de dire consacrés au commerce de luxe, et amusez-vous, le nez en l'air, à en lire les enseignes. Le Huron, s'il était convié à une pareille promenade, se demanderait si Paris est toujours en France. Confiné au rôle de parent pauvre, le français n'apparaît qu'accessoirement sur ces vitrines qui veulent tout simplement, par esprit de lucre, faire la cour aux insulaires porteurs de livres ou aux transatlantiques chargés de dollars. Menacée d'une pareille invasion, l'Italie s'est rebiffée et elle a taxé fortement les enseignes écrites en une langue autre que celle du pays. Et ce n'est pas si mal raisonné. Si, en effet, les commerçants se résignent à faire abstraction pour leurs réclames de leur langue maternelle, c'est, il faut le croire, non par une aberration personnelle qui leur ferait renier leur pays, mais parce qu'ils y trouvent un bénéfice. Pourquoi l'Etat ne taxerait-il pas ce bénéfice supplémentaire qui résulte d'une telle pratique ? Ou bien le commerçant paierait la taxe et, dans ce temps d'impôts superlatifs, ce ne serait pas à dédaigner, ou bien il renoncera à ce snobisme, et la langue française, aussi bien que l'aspect de

Informations

Les dettes interalliées

M. de Chappedelaine, nommé rapporteur de la motion adoptée par la commission des Finances et que le gouvernement considère comme « inacceptable », a été reçu par MM. Poincaré, Briand et Chéron. Le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères ont expliqué au rapporteur pourquoi le gouvernement ne pourrait accepter un texte qui aurait infailliblement pour résultat de faire rejeter par l'Amérique une ratification votée dans de telles conditions.

M. de Chappedelaine s'est rendu à la Chambre avec M. Stern, rapporteur de la commission des Affaires étrangères, et les deux rapporteurs ont examiné ensemble s'il n'y avait pas moyen de proposer une rédaction nouvelle, tout en tenant le plus large compte possible de la volonté des deux commissions.

La réduction d'impôts

M. Chéron, ministre des finances, a déposé, sur le bureau de la Chambre, le projet de loi collectif, portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1929.

Dans l'exposé des motifs, le ministre déclare : « Conformément à ses engagements, le gouvernement propose d'appliquer immédiatement la plupart des mesures de dégrèvement comprises dans le projet de budget de 1930, sauf en ce qui concerne les contributions directes. »

« Les réductions d'impôts prévues, dit le projet par le projet de budget de 1930, portent sur un total de 1.500 millions de francs, dont un milliard pour le budget général et 500 millions pour la Caisse autonome d'amortissement, abstraction faite des mesures relatives aux contributions directes, qui ne peuvent recevoir leur application en cours d'exercice. Les autres réductions d'impôt représentent pour une année, 1.225 millions de francs. »

« Telle est la somme dont le contribuable se trouvera dégrèvement si l'on adopte le présent projet de loi. »

Le 15 juillet jour férié

On sait que le 14 juillet tombant un dimanche, le 15 juillet prendra à Paris l'allure d'un jour férié, quoiqu'il ne le soit pas légalement.

Les administrations et les écoles seront en congé. Les transactions financières seront suspendues et les banques fermeront.

L'évacuation de la Rhénanie

Le grand quartier général de l'armée britannique à Wiesbaden a reçu du War Office l'avis que certaines troupes qui rentrent en Angleterre en septembre prochain ne seront pas remplacées par d'autres régiments.

Rappelons qu'il y a actuellement 5.000 hommes de troupes britanniques en Rhénanie.

Désarmement naval

Les milieux bien informés démentent les bruits selon lesquels l'absence d'indications précises sur le désarmement dans le discours du Trône aurait causé quelque surprise à Washington. Les conversations diplomatiques se poursuivent de façon satisfaisante, dit-on, et l'on ajoute que le président Hoover estime qu'il appartient maintenant à M. Mac Donald de prendre l'initiative.

On croit que le premier ministre anglais annoncera la réunion d'une conférence, soit d'experts navals chargés de trouver un point d'entente commun, soit de représentants diplomatiques des cinq gouvernements intéressés qui détermineront l'étendue et la nature des négociations officielles futures.

Elections législatives en Finlande

Les élections en Finlande rendues nécessaires par la dissolution du Parlement ont eu lieu sans incidents.

Les communistes ont gagné un mandat au parti nationaliste. Tous les autres ont perdu.

Paris, ville française tout de même, n'aurait qu'à y gagner.

De chaque côté ce serait profit. Quel que soit le moyen adopté pour aboutir, il serait tout de même temps de réagir, si l'on ne veut pas que les plus belles rues de Paris ne prennent rapidement ce caractère britannique, auquel, si nous en jugeons par les rues de la métropole anglaise, elles n'ont rien à envier.

Puisse l'initiative de ceux qui ont l'outrecuidance de venir projeter en France des films dont la littérature serait uniquement britannique, à l'exclusion complète du français, appeler l'attention des pouvoirs publics sur une situation qui n'a que trop duré. Un député interpellera le Gouvernement sur cette prétention. La question mérite d'être élargie et, à moins que notre langue, la langue de *Robespierre*, de *Racine*, de *Voltaire* et de *Victor Hugo*, soit prête, dans son propre pays, à une abdication, il importe qu'on rende à Paris, avec son langage, sa physiologie d'autrefois, accueillante, essentielle aussi, mais française, essentiellement française. [De « Panurge »].

Jean COULANGES.

partis, parmi lesquels la social-démocratie et l'Union agricole, ont obtenu exactement le même nombre de sièges que dans le Parlement précédent.

Prochaine Conférence

Une note verbale exprimant le point de vue du gouvernement anglais sur la date, le lieu de réunion et la procédure de la conférence des gouvernements chargés de mettre en œuvre le plan Young, vient d'être remise à M. Aristide Briand par lord Tyrrell, ambassadeur de Grande-Bretagne.

Il semble, tant par la récente démarche anglaise que par les communications des autres puissances intéressées, que l'accord soit sur le point de se faire sur la date de réunion. La première semaine du mois d'août paraît, en effet, préférable.

En ce qui concerne, d'autre part, le lieu où se réunira la conférence, la note anglaise maintient son point de vue. Elle insiste, par conséquent, pour qu'elle se déroule à Londres.

EN PEU DE MOTS...

On annonce la mort de M. Paul Souday, critique littéraire du « Temps » décédé à l'âge de 60 ans.

Le sultan du Maroc s'est arrêté à Carcassonne. Il a visité la ville, puis est reparti pour se rendre dans les Pyrénées.

L'ex-roi d'Afghanistan, Amanoullah est arrivé en France. Il compte rester à Marseille quelques jours, puis se rendre à Rome.

Un officier français et son ordonnance ont été surpris, au cours de l'ascension du Mont Blanc par une bourrasque de neige et sont morts de froid.

Le roi George V a décoré, de l'ordre royal de Victoria, les médecins qui l'ont soigné.

Le ministre du travail vient d'allouer une subvention de 2.250.000 francs à la future cité universitaire de Montpellier.

NOS ÉCHOS

Le mot à la mode.

Avez-vous remarqué que le langage a ses modes, comme les robes et les chapeaux ? Un mot surgit brusquement du vocabulaire courant, on ne sait pourquoi ; nous le hignons au passage, nous le répétons à l'envi, pendant des jours et des jours, nous le mettons à toutes les sauces.

Pendant la guerre, nous eûmes « déclencher ». On déclenchait une attaque, on déclenchait le rire, les pleurs, le doute, la confiance...

Puis ce mot baissa pavillon devant cet autre « vague ». Il y avait la vague de chaud, la vague de froid, la vague des prix, celle des impôts.

Vague est maintenant usé. Mais il y a « crucial ». Cet adjectif commençait à cheminer dans nos propos quand le procès Barataud acheva, d'un coup, de lui donner de la vague.

— Nous sommes au point crucial du procès ! s'écria un avocat.

L'autre jour, un député, à la Chambre (M. Ernest Pezet, pour ne pas le nommer), interrompit un de ses collègues : — Me permettez-vous une observation ? — Certainement.

— Vous êtes au point crucial de la question...

Le mot est du succès : de nombreux parlementaires applaudirent.

Précisions

Coupons dans le *Carrefour* cet écho... rapide et drôle.

C'est une histoire que conta récemment Pierre Benoit.

« Il va, insouciant, à travers les voies les plus fréquentées ; traverse les chaussées les plus meurtrières, se lance dans la foule tourbillonnante des autos ; nargue les agents chargés de le protéger contre les chauffards toujours aussi à l'aise, aussi sûr de lui, aussi tranquille. Et de fait, les voitures, toutes les voitures, s'écartent, respectueusement, et avec précaution lui cèdent le pas — si l'on ose dire. Quel fétiche... ? »

Une simple pancarte qu'il porte ostensiblement sur sa laquelle il a, en lettres bien visibles, écrit : « Ne m'écrasez pas. Je vais de ce pas acheter une automobile. Demain, je serai des vôtres ! »

La civilisation en marche.

Un vient d'inaugurer, en Chine, un nouveau procédé d'interrogatoire pour les prisonniers. C'est un « bureau de la sécurité publique » qu'on l'a employé. Ce procédé est tout simplement une machine électrique.

On croise les mains du prisonnier sur sa poitrine et on les attache à l'appareil. On établit alors le contact et un courant électrique à travers tout le corps du patient, causant une sensation tellement horrible que « les voleurs les plus éprouvés ne peuvent s'empêcher de faire l'aveu de leurs crimes », dit le rapport officiel.

A PROPOS D'UNE CONFÉRENCE

Maxime GORKY

Gorki a figuré récemment et avec bonheur au programme du lycée de jeunes filles de Cahors : sous les auspices de l'Association des Anciennes Elèves, Mlle Salmon a parlé en termes excellents de celui qui est sans conteste le plus grand écrivain de cette époque. Je sais par ailleurs que dans d'étroits logis de notre Causse, l'œuvre de Gorki a trouvé des audientes singulièrement émouvantes : je ne m'en étonne pas ; notre terre lumineuse, triste et perpétuellement menacée apparaît comme le miroir naturel d'une œuvre qui n'est humaine que pour avoir déposé sans cesse contre l'instinct de l'homme et contre la brutalité de toute société. A l'heure où paraît la traduction française des « Artamonov », — un livre tout simple, tout classique, l'histoire d'une famille russe sur laquelle ne mordent que les fatalités de la vie quotidienne, — je voudrais me pencher un instant sur Gorki, expliquer pourquoi les jeunes hommes de ma génération lui vouent une particulière ferveur ; je fournis ici cette explication en toute confiance ; je n'ignore pas les résonances fraternelles qui l'accueillent.

Je ne dirai rien de la jeunesse aventureuse, étrange et souvent tragique de Gorki, de ses innombrables métiers, de sa tentative de suicide. A vingt-cinq ans, Gorki chargé de souvenirs peut faire le bilan de toutes les valeurs pittoresques et dramatiques dont dispose la vie ; il n'a qu'à écrire sous la dictée de ces vagabonds qu'il a rencontrés sur les routes, sur les fleuves de la Russie, et demain il sera célèbre dans l'univers. Mais Gorki n'est pas de ceux qui se soumettent à la gloire et se drapent dans les plis toujours mesquins d'une renommée ; il y a l'action, la misère d'un peuple, les grandes secousses de l'histoire. Gorki travaille avec les libérateurs de la Russie ; il connaît la prison, les persécutions politiques. Octobre 1917 : les Soviets prennent le pouvoir ; Gorki dans son journal « La Vie Nouvelle » commente la révolution d'un œil clair et sans complaisance. D'abord hostile aux violences commises pendant la prise du pouvoir, il estime ensuite que Lénine a fait de grandes choses, des choses nécessaires et il se rallie au régime soviétique. Ralliement momentané : à la leur même de l'histoire, Gorki comprend dans quel cercle terrible se meuvent les hommes et que toute révolution, si pure soit-elle, s'essouffle vite. A l'époque où Gorki se livrait à l'action politique, il avait peint avec une bonne volonté parfois maladroite des idéologues un peu naïfs, guidés qui n'avaient pas grand contact avec la terre. Mais Gorki, dans ses dernières œuvres, conclut par un hommage douloureux à la sévère vérité plus haut que la pitié. Il délais-

se l'histoire pour revenir à l'homme et de ce retour se dégage une acceptation de l'art qui est à la fois respectueuse et désolée. Dans une nouvelle récente, — « Les Cafards » — Gorki dit que « tout existe pour être raconté ». Et il me plaît de souligner que les expériences si diverses d'un Proust et d'un Gorki ont ce même aboutissement ; le récit sur l'homme, l'analyse totale de l'homme déplacent les perspectives habituelles de l'esprit et insèrent le quotidien dans l'éternel. Trotsky voyait juste quand, en 1900, il disait de Gorki : c'est un révolté, ce n'est pas un révolutionnaire, il représente la révolte contre la société, mais non pas la révolte prolétarienne à l'égard du système social. Ses héros, ses vagabonds sont des espèces de surhommes étrangers au système social.

Beaucoup d'entre nous ont espéré avec une probité un peu inhumaine qu'au lendemain de la guerre le monde moderne craquerait. Nous avions fait notre cette méditation du jeune prince Gleb Ordynine, l'un des personnages du livre admirable de Pliniak, « L'Année Nue » : « Si en 1914 la guerre a éclaté (chez nous, en Russie, les incendies dévoraient les forêts et les champs, et le soleil se levait et se couchait, pareil à un disque rouge), engendré, là-bas, en Europe par la haine, les trusts, la politique coloniale, etc., si une pareille guerre a pu mettre le feu à l'Europe, alors, peut-être mériter autre chose que le poteau, cette culture européenne en chapeau melon ? » Mais la Révolution de 1917 n'est plus qu'un conte devant lequel notre nostalgie s'attendrit sans s'assourir. Il y a deux ans, notre jeunesse a eu un sursaut d'espérance quand la vieille Chine frissonnait au vent des drapeaux rouges ; mais le puritanisme américain a eu raison de ce dernier élan, la révolution chinoise est lentement grignotée par les habiles jeunes femmes des Y. M. C. A. Nous restons aujourd'hui (avec notre tension amère, nos coeurs inutiles) indéfiniment en congé dans un monde qui ne demande qu'à vivre. Nos cadets n'ont pas connu dans leur adolescence notre sécheresse, notre solitude ; ils prendront vite parti de toutes les contraintes sociales, ils nous regarderont vieillir avec une bienveillance amusée, ils enseveliront nos rancœurs sous les couronnes qu'ils tresseront à quelques-uns d'entre nous. Abdiqurons-nous cependant notre fièvre, notre rumeur hâletante, notre intranquillité ? Les étapes qu'un Gorki a su franchir sont pour nous un vaticane. Il y a un mot d'Andréeff que Gorki aime souvent à citer : « l'intelligence est un agent provocateur ». Cette provocation mystérieuse, meurtrière, vous ne l'avez pas reniée, Gorki, et quoi qu'il arrive à son appel, nous disons : « Présent ».

Georges DUVEAU.

Cette méthode est destinée à remplacer les anciennes tortures que la Chine désormais civilisée ne saurait tolérer aujourd'hui.

Indépendance Day. Le peuple américain vient de célébrer le 153^e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, par des réjouissances diverses.

Les journaux d'outre-Atlantique, dans les copieux comptes rendus qu'ils publient de ces festivités, insistent sur le fait que tout s'est bien passé, sans désordre et presque sans accidents.

Où, on n'a pas eu à déplorer la mort de plus de 150 personnes, ce qui ne s'était jamais vu, le chiffre le plus bas jusqu'à présent ayant été de 172, et le chiffre moyen d'environ 300.

Les journaux s'empressent d'ailleurs d'ajouter que cette infime mortalité doit être attribuée au mauvais temps qui a retenu beaucoup de gens chez eux.

Un outil indispensable. Marseille. A la terrasse d'un petit café du Prado.

Un Anglais en casquette et knickerbockers passe tenant d'une main un sac de clubs de golf et de l'autre... un vilebrequin.

Tu, dit l'un des consommateurs à son voisin, un Anglais qui va jouer au golf, mais que c'est qu'il tient dans sa main gauche, on dirait un vilebrequin !

— Bien sûr, répond le camarade, impassible.

— Bien sûr ! Et pour quoi faire donc, un vilebrequin ?

— Pour faire les petits trous donc !

Les mots d'autrefois. Joseph II, empereur d'Allemagne, lors de son voyage en France, en 1781, était arrivé dans la ville de Reims, avant son équipage. La maîtresse de l'hôtel où il venait de descendre, femme aussi bavarde qu'indiscrette, lui demanda s'il était de la suite du prince.

— Non, répondit Joseph II, puisque je le précède.

Un moment après, repassant encore près de lui pendant qu'il se rasait, elle lui demanda s'il avait un emploi auprès du prince.

— Oui, dit le monarque, je le rase quelquefois.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Journée Laïque

LES INSTITUTEURS TIENNENT A CAHORS LEUR ASSEMBLÉE ET LEUR BANQUET

Les Instituteurs et Institutrices du Lot tenaient dimanche dernier à Cahors leur Assemblée Générale annuelle, à laquelle ils assistaient en très grand nombre.

Elle était suivie d'un banquet qui réunissait plus de 200 convives et où se manifesta avec une calme puissance cet esprit de haut civisme et de solidarité qui anime le corps de nos maîtres laïques.

Parmi les personnalités présentes, signalons à la table d'honneur : M. Paul Bert, Préfet du Lot, qui préside ; M. de Monzie, sénateur-maire ; M. Hilleret, Inspecteur d'Académie ; Mlle Bruguères, Directrice de l'Ecole Normale ; Mlle Salives, Directrice du Cours Secondaire de Souillac ; MM. Doumer, Calvet et Brouchoullou, Inspecteurs Primaires ; Astorg, Secrétaire général du Syndicat ; Delmas, délégué de la Commission permanente, etc., etc.

Quant au banquet lui-même, il convient de féliciter l'Hôtel du Midi qui en a assuré l'organisation et le service de manière vraiment remarquable.

Une cordialité charmante pendant tout le repas, qui s'acheva sur une série de discours dont nous allons essayer de donner un résumé :

Discours de M. Astorg

L'excellent et dévoué Secrétaire-Général du Syndicat présente d'abord les excuses de quelques personnalités. Il exprime ensuite les remerciements de tous ses camarades à M. Paul Bert, le nouveau Préfet du Lot. En acceptant la présidence de ce banquet, il a voulu témoigner publiquement sa sympathie à la cause de l'Ecole laïque à laquelle les Instituteurs et Institutrices sont dévoués plus qu'à leur cause personnelle.

« Groupés, dit-il, presque unanimement dans le syndicat national, nous avons la fierté de cette union librement consentie, disciplinée, qui, dans les moments pénibles, fait battre tous les cœurs à la même cadence et donne aux esprits la même volonté. »

Ses très vifs remerciements vont ensuite à M. Hilleret, Inspecteur d'Académie, auquel tout le personnel est reconnaissant d'exercer son autorité dans la cordialité d'une collaboration grâce à laquelle il est facile de régler au mieux les inévitables incidents. Il ajoute avec quel plaisir le personnel a toujours pu constater que les pressions extérieures n'ont pas de prise sur ses propositions.

L'orateur remercie ensuite M. de Monzie, maire de Cahors, d'avoir tenu à prendre part à cette réunion. La municipalité qu'il préside a servi par des actes précieusement la cause laïque. Grâce à elle, Cahors possède des écoles bien installées, dans des locaux clairs, gais et dont le matériel a été grandement amélioré. Bienôt, un service médical scolaire fonctionnera régulièrement. Enfin la municipalité cadurcienne a fourni un local pour notre Foyer des Instituteurs en faveur duquel M. Astorg fait un appel aux amis de l'Ecole pour le pourvoir de livres et de documents.

Après des remerciements à MM. les Inspecteurs primaires, à Mlle la Directrice de l'Ecole Normale, à M. Delmas, délégué de la Commission permanente et aux représentants de la presse républicaine en qui l'Ecole et ses maîtres trouvent toujours un appui si précieux, l'orateur en vient aux questions corporatives. Il les expose avec une sincérité dont l'ardeur disciplinée par la raison et le sens aigu des réalités, anime son discours et lui communique une grande force de persuasion.

« Nous sommes las, dit-il, excédés d'avoir à parler encore de la question des traitements. »

« Il semble que de malins génies s'efforcent à brouiller les éléments divers qui composent ce problème. »

« A la malaisance stupidité des uns on voit s'ajouter la machiavélique duplicité des autres et, comme par hasard, il se trouve que ce sont les 118.000 instituteurs et institutrices qui sont les victimes de ces combinaisons. »

« Ah ! si nous n'étions que vingt mille, nous, les piliers de la démocratie, nous qui sommes la pierre angulaire du régime et par-dessus le marché les maîtres-Jacques de la République, on n'hésiterait pas à nous donner notre place exacte dans l'échelle des valeurs sociales. Mais nous ne faisons pas rentrer des milliards dans les caisses de l'Etat (hélas ! ce n'est pas notre métier !) et par surcroît, on nous trouve partout dans les bureaux de la montagne comme dans ceux de la plaine, sur les causses et dans les vallées, vraiment, c'est inimaginable ! »

« Alors, n'est-ce pas, il est bien évident, l'affirmation est péremptoire, qu'un maître vivant dans ces conditions n'a pas les mêmes besoins qu'un autre individu vivant dans des lieux plus élevés. Partout, la vie est meilleur marché pour le maître d'école que pour quiconque, surtout lorsqu'il n'y a ni épicerie, ni boucher, ni boulanger... »

« Ces bonnes raisons font qu'à chaque fluctuation des salaires, l'instituteur est toujours sous-évalué. Aussi toute la bande noire, toute celle des ventres dorés, tous les pêcheurs en eau trouble, bien calés dans leurs fauteuils, attendent les cris d'indignation que ne va pas manquer de pousser la masse des premiers scandalisés. Aussitôt, quittant leurs sièges moelleux, ils se répandent dans nos campagnes en disant : « Paysans, ouïssez ces indésirables ! »

« Ainsi, par une injustice criante, l'instituteur apparaît comme le fonction-

naire intégral, seul responsable de la montée des impôts. »

« En essayant de déconsidérer l'instituteur par ce moyen, ils atteignent l'Ecole laïque et c'est là le véritable but qu'ils poursuivent : « Briser le recrutement par l'octroi de salaires inférieurs, rendre la vie difficile aux maîtres par tous les moyens, même par le théâtre, tout cela constitue un ensemble de moyens qu'il y a lieu d'utiliser à fond et qui préparent l'avènement du régime souhaité. La pénétration dans le personnel laïque d'éléments favorables facilitera le passage en douceur de l'école neutre à l'école confessionnelle... »

« Nous, les petits, nous, les soldats qui sommes sur la brèche, comme en 1915 nous étions dans la tranchée, veillons et au besoin ripostons. »

« Soyons professionnellement irréprochables, vivons dignement comme doit vivre un éducateur ou tout homme qui se respecte, et nous n'en serons que plus forts pour dire : « Que voulez-vous faire de l'Ecole... » »

« De quel droit voulez-vous une formation confessionnelle ou politique si ce n'est pour obtenir désormais la prééminence de vos conceptions. »

« Nous laïques, nous pensons que détruire la laïcité et la neutralité qui en découle, à l'école, c'est commettre un crime contre la nation... »

« Lutons, continue M. Astorg, pour cette vieille conception de l'Ecole unique, reprise par les forces syndicalistes, admise et épaulée par les hommes d'action. On finira bien par construire un système harmonieux qui permettra de mettre le plus possible chaque valeur à sa place, en dehors des facteurs : rang social et fortune. »

M. Astorg expose comment les instituteurs convoient le syndicalisme qu'ils veulent discipliné, sans restriction, mais républicain et vivant en harmonie avec les institutions démocratiques. Enfin, il termine son discours d'inspiration si généreuse en adressant les vœux de succès des instituteurs aux organisations nationales et internationales qui travaillent à accomplir cet immense

« L'œuvre à accomplir est immense parce que les forces occultes ou ouvertes qui travaillent à la guerre ont une puissance formidable. Mais la volonté de paix des travailleurs de tous les pays doit être farouchement tenace. La guerre, mise hors la loi doit être mise hors des esprits et des cœurs ; que, partout dans le monde les éducateurs de la jeunesse sèment ces idées d'entente et de concorde internationale, car, seule la paix bien faite est capable de permettre l'épanouissement du bonheur si relatif des hommes. »

« Suivi avec une attention profonde et unanime, le discours de M. Astorg est salué à la fin par une longue salve d'applaudissements. »

Discours de M. Bories

A son titre de Président de la Société de Secours Mutuels, M. Bories salue à son tour au nom de ses collègues M. Paul Bert, préfet du Lot, dont l'œuvre littéraire et la carrière administrative sont les plus sûrs garants de ses sentiments pour l'enseignement laïque. Il se félicite de voir les Ecoles de Cahors entourées par l'attention agissante d'une municipalité qui se préoccupe d'accomplir plus que de promettre. Il souhaite que nous puissions voir bientôt passer dans les faits les conceptions réalisatrices de M. de Monzie, ministre de l'Instruction Publique.

Saluant la presse, il dit combien son rôle d'éducateur de la nation est précieux et quels services elle rend à la cause de l'Ecole. Puis il traite de diverses questions corporatives et développe éloquentement les bienfaits que l'on peut attendre de la mutualité. L'idée mutualiste implique une conception de la solidarité qui en fait comme un complément logique de l'idée laïque. Et il termine par un appel, ardemment applaudi, aux maîtres et maîtresses en faveur de la mutualité.

Discours de M. Foissac

C'est comme Président du Soutien Mutuel que M. Foissac prend la parole. Il adresse ses félicitations à ceux qui le fondèrent dans le Lot où il trouva dès ses débuts de nombreux adhérents. Après avoir montré l'œuvre admirable accomplie par le Soutien Mutuel et son utilité, l'orateur s'attache à préciser que cette œuvre n'est ni une doublure de l'action des sociétés départementales, ni une gêne et une concurrence pour elles. C'est un complément et un élargissement nécessaires et le Lot se doit de reprendre sa place d'honneur dans le mouvement mutualiste qu'il a déclenché.

L'orateur est chaleureusement applaudi. Mieux encore, il est approuvé et compris.

Discours de M. Delmas

Délégué par le Syndicat National, ce jeune instituteur se révèle pleinement possesseur d'un art oratoire qui lui sert à exprimer clairement une claire pensée. Dans les récents débats du Syndicat National, ce n'est pas notre faute si la question matérielle a semblé être au premier rang de nos préoccupations. Ce n'était d'ailleurs qu'une apparence. Au fond des esprits, il y avait de l'inquiétude moins sur la situation financière des maîtres que sur le sort possible de l'Ecole. Nous nous sommes demandés si l'enseignement laïque est menacé...

Il rappelle comment il fut fait appel à tous les amis de l'Ecole et comment ceux-ci y ont répondu, se trouvant tous d'accord sur le fond du problème. Il n'a, ailleurs, n'a agi dans un esprit de trouble et de révolte, mais dans un es-

prit favorable à la conciliation. Aussi dès qu'on a pu causer, on a trouvé la solution.

C'est que dans notre système administratif, il y a des cloisons étanches non seulement d'une administration à l'autre, mais au sein même de la même administration. Notre ambition ne vise pas à tout bouleverser, mais d'abord à établir des communications, à percer dans les séparations des fenêtres ou des lucarnes qui permettraient de se voir et de s'entendre.

L'orateur montre ensuite les hautes ambitions d'intérêt général, d'intérêt national qui animent le syndicalisme administratif. Il faut enfin renoncer à la notion régalienne de l'Etat et à la notion jacobine qui lui fait suite pour en venir à la notion moderne de collaboration. C'est une stupidité de nous croire partisans du nivellement par le bas qui est le contraire du véritable esprit démocratique. C'est une sottise que de nous prétendre hostiles aux chefs, ennemis de la discipline et de l'autorité.

Nous voulons dans l'intérêt de tous, que l'on puisse partout rechercher, proposer et discuter les meilleurs moyens d'assurer le service. Nous demandons à être responsables. Nous ne voulons pas qu'il y ait d'une part des cerveaux et de l'autre des manœuvres. Les manœuvres veulent devenir des cerveaux.

Et M. Delmas, dont la conclusion soulève de longs et enthousiastes bravos, termine en disant que le système de la collaboration, quand il sera bien pratiqué, aura réalisé un admirable perfectionnement de la démocratie.

Discours de M. Hilleret

Accueilli par les applaudissements de l'assemblée qui lui manifeste ainsi sa confiance et sa sympathie, M. l'Inspecteur d'Académie déclare qu'il a eu avec les maîtres et maîtresses de si nombreux entretiens sur les questions concernant l'école, qu'il ne peut rien dire aujourd'hui sans se répéter.

Sur le problème de l'Ecole unique et sur la pratique nouvelle de la collaboration, dont il a été question, il fait dire ici que c'est M. de Monzie qui a le premier mis sur pied un projet précis et complet.

La collaboration a reçu dans le Lot une application loyale et qui donne les meilleurs résultats. Partout elle n'est pas aussi bien accueillie. Dans tous les départements cela ne marche pas aussi bien qu'ici. C'est qu'un même esprit anime l'administration académique et vos représentants. Ils veulent la justice et moi aussi. Nous ne pouvons que nous entendre.

Il y a des évolutions qu'il faut, non seulement accueillir, mais favoriser sans arrière-pensée ni regrets inutiles. La vieille administration doit se transformer. Un sot esprit de réaction voudrait revenir aux anciennes formules d'autorité sans contrôle ! Mais non ! C'est fini cela. Cet absolutisme est périmé. Quelle folie de vouloir le ressusciter !

De même qu'en 1925, M. de Monzie a institué le véritable régime de la collaboration, il a déposé un projet d'organisation de l'Ecole Unique.

Cette idée qui soulève tant de controverses, diffère d'aspect suivant l'état d'esprit de celui qui l'examine. Dans le projet de Monzie, elle est conçue comme un harmonieux système d'éducation où les divers enseignements ne chevauchent pas les uns sur les autres...

En achevant son éloquent discours, M. Hilleret parle de cette grande nécessité du travail qui s'impose à l'homme et qui est en opposition avec toutes les paresse et tous les parasitismes. C'est une loi qui ne doit souffrir d'exception que pour les faibles, les infirmes, les malades... A part ceux-là, dans une société démocratique, il faut travailler et produire.

Avec les enfants qui vous sont confiés, dit en terminant M. Hilleret, vous devez préparer des hommes de labour et des hommes d'action qui chercheront et trouveront dans le travail l'émancipation et l'indépendance.

Le discours de M. l'Inspecteur d'Académie est très vigoureusement applaudi.

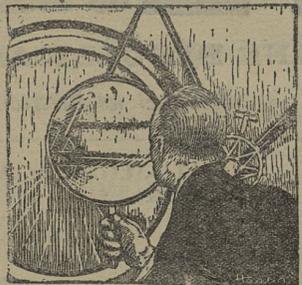
Discours de M. de Monzie

Le grand orateur qu'est le sénateur de Cahors fut rarement plus prenant, plus expressif et plus séduisant que dans cette improvisation, tour à tour ardente et ironique, familière et passionnée, mais toujours élégante et noble. Accueilli par les bravos et les acclamations, il dit ses remerciements à M. Astorg et au bureau du Syndicat. Il parle au titre de maire de Cahors et en cette qualité il se réjouit que l'œuvre laïque et scolaire de la municipalité cadurcienne soit appréciée comme elle le mérite par les Instituteurs.

Puis, comme il en a l'habitude, s'élevant d'un bel essor aux idées générales, M. de Monzie met en garde contre la tendance à confondre la parole et l'action. Nous ne voulons pas de laïcisme verbal qui se paye de phrases. Assez de grands mots qu'on n'essaye pas de réaliser. Ici, à Cahors, nous n'avons pas mis la laïcité en formules, mais en actes, en réalisations de faits. Je pense que cela vaut mieux. Nous nous sommes efforcés de créer dans notre petite ville un centre universitaire qui peut servir d'exemple, sinon de modèle. C'est une amorce, une indication car l'œuvre n'est pas achevée. Et quand le sera-t-elle ?

Alors, en un magnifique développement, l'orateur montre que c'est le principe essentiel de tout progrès qu'on ne soit jamais content de ce qu'on a et qu'on aspire toujours à se perfectionner. Le jour où la démocratie serait satisfaite, il n'y aurait plus de démocratie !

Des yeux sévères ont examiné votre Peugeot...



Avant de vous la livrer Peugeot a fait examiner votre bicyclette toute montée par un organisme spécial : le contrôle client.

Point par point, des spécialistes minutieux ont vérifié si rien ne "clochait". Ils l'ont fait avec toute l'indépendance voulue car ils ne font pas partie des services fabrication de Peugeot.

Fiez vous à eux ! s'ils ont laissé passer votre bicyclette c'est qu'elle est irréprochable.

Cycles
Peugeot
Beaulieu (Doubs) A. 22

Puis, reprenant l'idée exposée par la jeune et précise parole de M. Delmas, il parle de la collaboration et de l'Ecole Unique et envisage les problèmes ainsi posés.

Il dit qu'il a voulu pratiquer cette collaboration ainsi que le lui demandait M. Glay. Ainsi, il a donné une première formule sur laquelle puisse s'établir la discussion. Seulement, c'est en octobre 1925 que son projet d'Ecole Unique a été déposé, et c'est seulement en 1928 qu'il a pu obtenir sa mise à l'étude. Pourquoi ? Parce que l'indifférence publique y avait mis obstacle.

Il n'y a rien de nouveau dans la collaboration de l'opinion. Il n'y a pas de progrès possible contre le public, ou en dehors de lui. C'est dans le pays qu'il faut faire d'abord la propagande, et quand on l'a convaincu, quand on l'a mis avec soi, alors le reste va vite et bien !

De l'Ecole Unique, quelle conception barbare on s'est faite ! Elle consiste au fond, dans la suppression des compartiments. Réunir autant que possible, au début, les enfants, puis les diriger suivant les vocations et les aptitudes pour permettre à chacun d'eux son développement normal, non pas suivant sa fortune, mais suivant ses facultés.

Ce développement sur l'Ecole Unique — qui ne se peut résumer — est suivi avec une attention passionnée par l'auditoire qui acclame longuement l'éminent orateur.

Il en vient ensuite au syndicalisme administratif qui ne saurait être admis comme valable partout sauf dans l'ordre de la spiritualité. L'orateur rappelle dans quelles circonstances précises la bienfaisance et la nécessité de ce système lui sont apparues et comment ce jour-là son sentiment s'est précisé et a pris la forme d'une adhésion réfléchie. Puis, il montre, qu'en réalité le Parlement a toujours réclamé la collaboration des hommes spécialisés et compétents. Au lieu de le faire d'une façon oblique et indirecte, pourquoi ne le ferait-il pas ouvertement et régulièrement ?

Il montre ensuite combien cette collaboration sera utile et combien, dans la complexité des problèmes sociaux, elle s'imposera. Puis il dit que c'est dans cet esprit et non dans un autre qu'il a donné son plein assentiment au syndicalisme des fonctionnaires qui y puiseront cet esprit de construction nécessaire à la démocratie.

Pas de ces conceptions d'immobilité ! Quel enfantillage, dès qu'on pense que quelque chose ne va pas, de se dire : revenons en vite à l'ancien système ! Mais toujours il y aura quelque chose qui ne va pas ! Mais personne ne peut imaginer ou souhaiter un état où il n'y aurait rien à réclamer. C'est dans l'effort incessant, c'est dans la lutte constante contre les hommes et les choses que la société peut et doit vivre !

Après ces hauts aperçus magnifiquement développés sur les plus grands sujets politiques et sociaux, M. de Monzie en vient aux souvenirs familiers et personnels. Il rappelle quels liens anciens le rattachent à la grande famille des Instituteurs du Lot, l'époque où Rajade, Président de l'Amicale, appelait un jeune chef de Cabinet de Ministre pour présider leur Banquet, considéré comme subversif.

Il dit ses remerciements émus et sa reconnaissance à ceux qui lui ont toujours gardé leur amitié confiante et il termine en proclamant qu'il n'a perdu ni sa ferveur pour la cause laïque, ni son espérance dans les destins de l'Ecole et de ses maîtres.

L'enthousiasme de l'auditoire éclate et se prolonge longuement en bravos et en acclamations.

Discours de M. le Préfet

C'est la première fois que M. Paul Bert prend publiquement contact avec le corps enseignant du département. Mais il est déjà connu de beaucoup d'instituteurs dont il a gagné la confiance et la

sympathie par la haute disinction de son esprit autant que la fermeté de ses convictions.

Après avoir dit son embarras de prendre la parole à la suite d'un si beau discours, il affirme son estime pour les Maîtres et Maîtresses de nos Ecoles laïques dont il a apprécié l'esprit de sagesse et le sentiment du devoir. Il sait depuis longtemps qu'ils font passer le souci des intérêts de l'Ecole avant le leur.

Dans l'Ecole Unique, telle qu'elle est conçue par ses initiateurs, c'est l'esprit même de l'enseignement laïque qui se développera : esprit d'union, de pacification, de concorde et de paix. L'Ecole Unique doit propager ces grands sentiments qui sont l'honneur de l'humanité. Et il faut souhaiter que dans toutes les Nations les enfants soient groupés un jour sur les bancs d'écoles ainsi conçues, écoles de sagesse et de raison qui nous prépareront une civilisation hostile à l'esprit de guerre !

Les plus nobles esprits, mais aussi les plus réalistes, croient possible cette œuvre de rapprochement et de pacification à laquelle travaillent déjà de bon cœur les instituteurs.

M. le Préfet dit qu'il a plaisir à saluer l'éminent chef de l'Université que l'auditoire vient d'acclamer et qui a dès longtemps commencé la propagande pour le rapprochement des peuples.

Et M. Paul Bert achève son éloquent harangue en levant son verre à l'avenir de l'Ecole laïque qui prépare un avenir de paix et de fraternité.

Et ainsi s'achève, dans une vibrante acclamation, cette belle manifestation où furent éloquentement célébrées les grandes idées de démocratie et de paix.

Représentation théâtrale et bal

Après le banquet, qui prit fin à 5 heures et demie, les élèves-maîtresses de l'Ecole Normale offrirent aux Instituteurs et Institutrices une très jolie représentation théâtrale, composée du même programme que leur fête annuelle.

Elles y obtinrent le même succès. La comédie « Peg de mon cœur » fut parfaitement jouée et les charmantes interprètes furent chaleureusement acclamées.

Le soir, un bal très animé clôturait la journée. Il avait lieu dans la grande salle du Magasin des Tabacs brillamment illuminée.

A 10 heures, l'orchestre joue une polka. C'était l'ouverture. Dès lors, un bel entrain anima toute la soirée. Un buffet excellent tenu et servi par M. Labarthe, du Café de Bordeaux, permit aux danseurs de se rafraîchir.

Au cours de la soirée, on eut le plaisir d'entendre et d'admirer la belle voix de Mlle Jahin, institutrice à Laborie-Prendreignes, qui chanta en véritable artiste et se fit acclamer.

Le bal dura jusqu'à une heure avancée de la nuit et tout le monde se retira enchanté de cette belle et joyeuse soirée.

Reunion du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique

Le Conseil supérieur de l'Assistance publique vient d'ouvrir sa session dans la salle des fêtes du ministère de l'Intérieur. M. Loucheur, ministre du Travail, en inaugurant ses travaux, a signalé l'importance des principales questions de son ordre du jour, comportant la réglementation du travail du personnel des établissements de bienfaisance, la rédaction d'un statut modèle pour les fonctionnaires administratifs hospitaliers, le maintien du droit des pauvres sur les spectacles, etc.

Après les remerciements du Docteur Dron, sénateur, président du Conseil supérieur, la séance a été en grande partie consacrée à la discussion de l'application du repos hebdomadaire et de la loi de huit heures dans les hôpitaux et hospices. M. Brélet, président de la commission centrale d'assistance et M. Picquemard, directeur du travail défendirent respectivement les deux thèses en présence.

Le Conseil s'est prononcé dans les termes suivants : « Le Code du Travail et de la prévoyance sociale », aussi bien pour le « repos hebdomadaire » que pour la « durée du travail », n'est applicable qu'aux seuls établissements de bienfaisance qui ont un caractère industriel et commercial bien établi par le but poursuivi, par les conditions de fonctionnement, par le mode de gestion et par les pièces comptables desdits établissements. — (Communiqué).

CAHORS

EXCURSION A BONAGUIL

Nous rappelons que c'est jeudi 11 juillet qu'aura lieu l'excursion accompagnée au château de Bonaguil, organisée par les « Amis du Beau Vieux Quercy » et la « Société des Etudes du Lot ».

Le départ de l'autobus aura lieu devant l'Hôtel-de-Ville, jeudi, matin, à 7 h. 30 précises.

Le circuit passera d'abord par Montcabrier, la vieille bastide à peu près conservée, que l'on visitera en détail. Puis, ce sera la visite de la superbe forteresse féodale de Bonaguil.

Après un déjeuner à Duravel, les excursionnistes visiteront Duravel et Puy-l'Evêque avant de rentrer à Cahors.

L'excursion sera guidée par M. Raymond Rey, le distingué professeur de la Faculté des Lettres de Toulouse, l'auteur des ouvrages si appréciés sur l'art roman.

Les retardataires peuvent encore s'inscrire d'urgence, deux places restant encore dans l'autobus.

POUR LA PROPRETÉ DES RUES

Désireuse d'entretenir les caniveaux et trottoirs dans un plus grand état de propreté, la Municipalité a décidé d'organiser un service de nettoyage à l'aide de l'eau amenée par les bouches d'arrosage et d'incendie.

A cet effet, après entente avec le service des eaux, la ville a été divisée en 7 secteurs. Dans chacun d'eux, les bouches seront ouvertes une heure par semaine. Les bouches du secteur n° 1 fonctionneront le lundi, les bouches du secteur n° 2 le mardi et ainsi de suite jusqu'au dimanche, jour d'arrosage au 7° secteur.

Ces secteurs auront pour limite :
Secteur n° 1. — Faubourg Labarre, La Barbacane et les murs d'enceinte, la partie de la rue E.-Zola qui s'étend du Cimetière à l'Avenue du Nord, la Place Thiers (de la rue E. Zola au Boulevard, la Place Lafayette et le Quai de Regourd.

Secteur n° 2. — La Place Lafayette, le Boulevard de la Place Lafayette à la rue du Portail-Alban, la rue du Portail-Alban, la Place des Petites-Boucheries, la rue du Pont-Neuf et le Quai de Regourd (du Pont Neuf jusqu'à hauteur de la Place Lafayette).

Secteur n° 3. — La rue du Pont-Neuf, la Place des Petites-Boucheries, la rue du Portail-Alban, le Boulevard (de la rue du Portail-Alban à la rue Georges-Clemenceau), la rue St-Urcisse, la Place St-Urcisse, le Quai Champollion (de la Place St-Urcisse au Pont de Cabessus).

Secteur n° 4. — La rue St-Urcisse, la rue Georges-Clemenceau, le Boulevard, de la rue Georges-Clemenceau au Pont Philippe, Cours Vaxis, le Quai Ségur-d'Agnesseau (jusqu'à hauteur de la Place St-Urcisse).

Secteur n° 5. — Le Quai Cavaignac, jusqu'à hauteur de la rue St-Géry, la place des Tabacs, les Allées Fénelon, le Boulevard Gambetta (des Allées Fénelon au Pont Philippe).

Secteur n° 6. — Les Allées Fénelon, la Place des Tabacs, la rue St-Géry, le Quai Cavaignac, de la rue St-Géry au Pont Valentré, l'Avenue de la Petite-Vitesse, la rue de la Brasserie, la rue Joachim-Murat, le Boulevard (de la rue Joachim-Murat aux Allées Fénelon).

Secteur n° 7. — La rue Joachim-Murat, la rue de la Brasserie, l'Avenue du Nord, la Place Thiers et le Boulevard Gambetta (de la caserne à la rue Joachim-Murat).

L'arrosage des rues sera effectué de 14 heures à 15 heures.

Un cantonnier supplémentaire sera adjoint au cantonnier du secteur arrosé. Ces deux agents dirigeront les eaux vers les rues susceptibles d'être nettoyées.

Les riverains sont invités à profiter de l'eau qui sera répandue dans les caniveaux pour effectuer, dans la mesure du possible, le lavage des trottoirs et les travaux que réclame une hygiène bien entendue.

Mairie de Cahors

OUVERTURE DU « PARC DE L'EVÊCHE »

M. le Maire de Cahors a pris l'arrêté suivant :
Le Jardin public dit « Parc de l'Evêché » et le Jardin de la Promenade sont ouverts au public tous les jours, savoir :

De 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. du 1^{er} avril au 30 septembre.
De 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. du 1^{er} octobre au 31 mars.

Il est défendu de marcher sur les pelouses et de pénétrer dans les bosquets, les allées et sentiers devant être suivis par les promeneurs.

L'entrée du Parc est interdite aux enfants âgés de moins de 12 ans non accompagnés, aux cyclistes, aux chevaliers, aux voitures et aux chiens non tenus en laisse.

Compatriotes

Nous apprenons avec plaisir que M. Maurice Rouquet ancien élève du Lycée Gambetta vient de subir avec succès les examens du P. C. N. devant la Faculté de Toulouse.

Nos félicitations.

Lycée Gambetta

Baccalauréat
Sont définitivement reçus :

1^{er} D : M. Escalié.
Mathématiques Élémentaires : MM. Cambornac, Cance (mention assez bien), Maury ; Mlle Rapatel, M. Sauliol.

Lycée Clément-Marot

Mlle Bautrot, directrice du lycée Clément-Marot, est nommée directrice du lycée de jeunes filles de Poitiers.

Mlle Bautrot laissera à Cahors parmi le personnel et les élèves du lycée, le souvenir d'une directrice distinguée, dont la haute valeur était appréciée par tous ceux qui la connaissent.

Tout en exprimant nos regrets de voir partir de notre ville Mlle Bautrot, nous sommes heureux, cependant de lui adresser nos vives félicitations pour l'avancement qu'elle obtient.

Distribution des Prix au Lycée Clément-Marot

La Distribution des Prix au Lycée de Jeunes Filles aura lieu au Palais des Fêtes, le samedi 13 juillet, à 10 h. 1/2, sous la Présidence de M. l'Inspecteur d'Académie.

Les familles sont cordialement invitées à la cérémonie.

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Ricard, fille de M. Ricard, libraire, avec M. Jean Cazes.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table of stock market data including Fonds d'Etat, Crédit National, and Crédit Foncier with columns for various securities and their prices.

Table of stock market data for Communes (1879-1920) and Foncières (1879-1920) with columns for different types of bonds and their values.

Table of stock market data for Villes de Paris (1871-1920) with columns for various municipal bonds and their prices.

Bibliographie

LA FEMME ET L'ENFANT

Le journal La Femme et l'Enfant, numéro 258, du 1er juillet, fait paraître dans ses colonnes les articles suivants sous la signature de ses meilleurs collaborateurs: Trop riches pour avoir des enfants!!!, M. Paul Coquemard. Une croisade pour la régénération de notre pays: Le département du Lot-et-Garonne (suite), Ludovic Naudou.

LA NATURE
Voulez-vous vous tenir au courant des progrès de la science et de l'industrie, des progrès de toutes les branches du savoir, depuis la physique jusqu'à l'histoire naturelle, de puis la mécanique jusqu'à la radio-phonie? Lisez La Nature qui, dans chacun de ses numéros, donne une série de substantielles études, et des plus variées, toutes clairement écrites et abondamment illustrées sur toutes les questions nouvelles et d'actualité, et y ajoute nombre de renseignements utiles, pratiques, précieux pour les professionnels comme pour les amateurs.

COGNAC ET SA RÉGION

Le Sud-Ouest Economique continuant la série de ses remarquables monographies régionales, vient de publier sous la direction de Maître Armand Simard et avec le concours d'écrivains, d'artistes, de techniciens et de nombreuses personnalités charentaises, un magnifique numéro spécial consacré à Cognac et sa région. Cette édition de grand luxe, dont la couverture et de nombreuses illustrations sont de Géo Mareslé, est en partie traduite en anglais et en espagnol.

un flacon vide de fine Champagne (Marc Marchadier). — Cognac et sa région (A. Lajoine, Lucien Roux, Martin Civat, P. Morand, Paul Daubigné). — Plages et Ports de la Région.

En vente chez les principaux libraires et au Sud-Ouest Economique, 6, place Saint-Christoly, à Bordeaux (Frs 16. — franco).

LA NATURE

LA NATURE
Voulez-vous vous tenir au courant des progrès de la science et de l'industrie, des progrès de toutes les branches du savoir, depuis la physique jusqu'à l'histoire naturelle, de puis la mécanique jusqu'à la radio-phonie? Lisez La Nature qui, dans chacun de ses numéros, donne une série de substantielles études, et des plus variées, toutes clairement écrites et abondamment illustrées sur toutes les questions nouvelles et d'actualité, et y ajoute nombre de renseignements utiles, pratiques, précieux pour les professionnels comme pour les amateurs.

Dans son dernier numéro, on lira la vie mouvementée d'un observatoire: Ksara, en Syrie; les progrès récents des atlas linguistiques qui fixent la géographie des langues et des dialectes; le problème de l'ensablement du Mont Saint-Michel, de plus en plus menaçant; la description de l'Institut de chimie appliquée de l'Université de Lille; une remarquable mise au point de nos connaissances sur la croissance des êtres vivants; de nouveaux travaux sur l'analyse photographique des explosions; un exposé de la circulation générale des eaux des océans; les nouveaux dispositifs du professeur Panthénier pour la précipitation électrique des fumées et poussières; la culture et l'industrie de la figure de Smyrne en Californie; une récréation mathématique; des souvenirs sur quelques savants du passé; la description de tous les phénomènes astronomiques qu'un amateur pourra observer dans le ciel le mois prochain; les nouveautés de la radio-phonie et de l'aviation; la statistique de la production et de la distribution de l'énergie électrique en France; les projets d'une nouvelle expédition antarctique; sans compter nombre de recettes utiles et de renseignements pratiques en réponse aux demandes des abonnés de La Nature, toujours fort prisés par ceux-ci.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Gros gain à ts. pend. loisir
Vente facile et sûr.
Sirop anis parf. Produits GLORIA
SALON (B.-d.-R.)

ON DEMANDE à acheter de suite dans la région PROPRIÉTÉS

le genre et le prix
Écrit GENERAL OFFICE BUREAUX 148 à 154
BOURSE DE COMMERCE - PARIS

Chemin de fer de Paris à Orléans

La Route des Monts d'Auvergne en autocar
Au départ de ROCAMADOUR (Lot)
Départ de Rocamadour-Gare tous les mercredis du 3 juillet au 18 septembre 1929.

1er jour. — Rocamadour-Gare (dép. 8 h. 15), Martel, Turenne, Brive, Tulle, Gimel (déjeuner), Egletons, Neuvic, Bort, Tauves, La Bourboule (coucher);
2e jour. — La Bourboule (dép. 8 h. 45), le Mont-Dore, Murois, Besse, Condat (déjeuner), Ségur, Laveyssière, Le Lioran, Vic-sur-Cère (coucher);
3e jour. — Vic-sur-Cère (dép. 7 h. 30), Aurillac, Salers, Pleaux, St-Privat (déjeuner), Ruines de Merle, Argentan, Beaulieu, Bretenoux, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet: 350 fr.

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16 boulevard des Capucines, Paris (IXe), ou à la Société des Autocars Rocamadour-Padirac, à Rocamadour (Lot).

Voyage de six jours en autocar de Rocamadour aux Gorges-du-Tarn
Départ de Rocamadour tous les dimanches en juin; tous les dimanches, lundis et mardis, du 1er juillet au 17 septembre 1929.

(Départ facultatif le lundi en juin, le mercredi du 3 juillet au 18 septembre).

1re journée: Rocamadour, Gouffre de Padirac, Saint-Céré, Figeac, Maurs;
2e journée: Maurs, Conques, Entraygues, Estaing, Bozouls, Espalion;
3e journée: Espalion, Sainte-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier;
4e journée: Le Rozier, Meyrueis, Aven Armand, Millau, St-Rome-du-Tarn, Valence-d'Albigeois, Albi;
5e journée: Albi, Cordes, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-Lapopie, Cahors;
6e journée: Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet: 440 fr. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16 Boulevard des Capucines, Paris (IXe), ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

Circuits en autocar dans le QUERCY au départ de ROCAMADOUR (Gare)
Circuit A. Du 1er juillet au 29 Septembre 1929.

Lundi, mercredi, vendredi. Départ 10 heures. — Rocamadour-Ville, Cals, Grantes de Lacave, Belcastel, Souillac,

St-Sozy, Meyronne, retour vers 19 heures.
Prix du transport: 30 fr. par place.
Circuit B. Du 2 juillet au 28 septembre 1929.

Mardi, jeudi, samedi. Départ, 10 h. — Alviac, Gouffre de Padirac, Gorges d'Autoire, Château de Castelnaud-Bretenoux, Saint-Céré, Grotte de Presque, Gramat, retour vers 19 h.

Prix du transport: 40 fr. par place.
Circuit C. Du 1er juillet au 16 septembre 1929. Tous les lundis.

1er jour. — Rocamadour-Gare départ 8 h. 15, Rocamadour-Ville, Couzou, Cabrerets, St-Cirq-Lapopie, Cahors (déjeuner), Luzech, Bonaguil, Cazals, Domme (coucher);
2e jour. — Domme départ 8 h. 15, Bey-

nac, St-Cyprien, Les Eyzies (déjeuner), Sarlat, Souillac, Meyronne, Rocamadour-Gare.
Prix du transport et voyage complet: 180 fr.
Le nombre des places est limité. Location aux guichets de la gare de Rocamadour, ou aux bureaux de la Société des Autocars Rocamadour-Padirac à Rocamadour-Gare et Rocamadour-Ville.
N. B. — Il existe également en été au départ de Rocamadour-Gare des services de correspondance par autocars pour Rocamadour-Ville (principaux trains) et le Gouffre de Padirac (services biquotidiens).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le gérant: A. COUESLANT.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des:

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE: Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Aigüe de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE: des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Directeur des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon: 14 francs. — Grandeur unique

SERVICE D'ÉTÉ 1929

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, listing departure and arrival times for various stations like Orsay, Brive, Cahors, and Toulouse.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, listing departure and arrival times for various stations like Toulouse, Cahors, Brive, and Paris.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing departure and arrival times for stations like Cahors, Pradines, Mercuès, Douelle, Parnac, Luzech, Castelfranc, Prayssac, Puy-l'Évêque, Duravel, Soturac-Touzac, Fumel, and Libos.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing departure and arrival times for stations like Libos, Fumel, Soturac-Touzac, Duravel, Puy-l'Évêque, Prayssac, Castelfranc, Luzech, Parnac, Douelle, Mercuès, Pradines, and Cahors.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac, listing departure and arrival times for stations like St-Denis-près-Martel, Vayrac, Bétaille, Puybrun, Bretenoux-Biars, Port-de-Gagnac, Laval-de-Cère, Lamativie, Siran, La Roquebrou, and Aurillac.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel, listing departure and arrival times for stations like Le Buisson, Sarlat, Cazoules, Souillac, Le Pigeon, Baladon, Martel, and St-Denis-p.-M.ar.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris, listing departure and arrival times for stations like Toulouse, Capdenac, Figeac, Assier, Flaujac, Gramat, Rocamadour, Montvalent, St-Denis-p. (arr.), Martel, Quatre-Routes, Turenne, Brive, and Paris.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Aurillac and St-Denis-près-Martel, listing departure and arrival times for stations like Aurillac, La Roquebrou, Siran, Lamativie, Laval-de-Cère, Port-de-Gagnac, Bretenoux-Biars, Puybrun, Bétaille, Vayrac, and St-Denis-près-Martel.

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Le Buisson, listing departure and arrival times for stations like St-Denis-p.-M.d., Martel, Baladon, Le Pigeon, Souillac, Cazoules, Sarlat, and Le Buisson.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse, listing departure and arrival times for stations like Paris, Brive, Turenne, Quatre-Routes, St-Denis-p. (arr.), Martel, Rocamadour, Gramat, Flaujac, Assier, Le Pournel, Figeac, Capdenac, and Toulouse.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules between Sarlat and Gourdon, listing departure and arrival times for stations like Sarlat, Carsac, Grolejac, St-Cirq-Madelon, Payrignac, and Gourdon.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules between Gourdon and Sarlat, listing departure and arrival times for stations like Gourdon, Payrignac, St-Cirq-Madelon, Grolejac, Carsac, and Sarlat.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing departure and arrival times for stations like Cahors, Cabessut, Arcambal, Vers, Saint-Géry, Condouche, Saint-Cirq-la-Popie, St-Martin-Labouval, Calvignac, Cahors, Montbrun, Toirac, Lamadeleine, and Capdenac.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing departure and arrival times for stations like Capdenac, Lamadeleine, Toirac, Montbrun, Cahors, Calvignac, St-Martin-Labouval, Saint-Cirq-la-Popie, Condouche, Saint-Géry, Vers, Arcambal, Cabessut, and Cahors.